

Notice explicative de la demande de transfert et engagement à respecter les conditions d'investissements (ADISA)

Version 1.2 du 20/02/2020

Code du document : ME-SUB-AC56-DA07

Classification : public / ~~interne~~ / ~~confidentiel~~ / ~~secret~~

Liste de diffusion :

Tout le personnel de la DGO3, ainsi que les consultants et les agriculteurs

RESPONSABILITÉS			
Fonction	Nom, Prénom	Grade	Date
Rédacteur principal	ZDANOV Nadège	Attaché	
Propriétaire	BARTEL Youri	Directeur	
Approuvé par	HENNUY Bernard	Inspecteur général	

HISTORIQUE DES VERSIONS			
Version	Rédigé par Date	Objet de la modification	Validé par Date
1.0	ZDANOV Nadège	Première version	
1.1	COMMAS Maxime	Première version modifiée à la demande de la Cellule juridique de l'OPW	
1.2	COMMAS Maxime	Ajout d'une précision quant à la prise d'engagement.	

TABLE DES MATIÈRES

1	OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	4
2	REFERENCES.....	4
3	LEXIQUE.....	4
4	DESCRIPTION.....	5
4.1	CONDITIONS À REMPLIR.....	5
4.2	TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE.....	5
4.3	REEMPLIR LE FORMULAIRE	6
4.4	DÉCLARATION.....	7
4.5	PIÈCES JOINTES	7
4.6	ENVOYER LE FORMULAIRE.....	7

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Ce document est une notice explicative pour la demande de transfert et d'engagement à respecter les conditions d'investissements (ADISA).

Il décrit en détail les étapes à réaliser pour cette demande.

2 REFERENCES

Les références législatives sont données à titre informatif. Seuls les textes publiés dans le Journal Officiel des Communautés européennes et dans le Moniteur belge ont valeur officielle.

Arrêté du Gouvernement wallon relatif aux aides au développement et à l'investissement dans le secteur agricole du 10 septembre 2015, art 78 à 81.

Règlement (UE) N° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n° 1083/2006 du Conseil, art 71.

Règlement d'exécution (UE) N° 809/2014 de la Commission du 17 juillet 2014 établissant les modalités d'application du règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne le système intégré de gestion et de contrôle, les mesures en faveur du développement rural et la conditionnalité, art.8.

3 LEXIQUE

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ABR	Signification
AGW	Arrêté du gouvernement wallon
CE	Communauté européenne
OP	Organisme Payeur
UE	Union européenne
UP	Unité de production

4 DESCRIPTION

4.1 Conditions à remplir

Ce formulaire de demande de transfert et engagement à respecter les conditions d'investissements (ADISA) peut être utilisé si :

- le changement de partenaire a eu lieu après le 1^{er} octobre 2015 ;
- l'investissement est réalisé et fonctionnel et le cédant s'est engagé en signant et en renvoyant la déclaration d'investissement ;
- le repreneur répond aux conditions d'admissibilité ADISA reprises dans l'arrêté du Gouvernement wallon du 10 septembre 2015 relatif aux aides au développement et à l'investissement dans le secteur agricole.

4.2 Télécharger le formulaire

Le formulaire de demande de transfert et engagement, vis-à-vis de l'OP, à respecter les conditions d'investissements, se trouve sur le portail de l'agriculture à l'adresse suivante <https://agriculture.wallonie.be/formulaires>.



The screenshot shows the website 'Portail de l'agriculture wallonne' with a navigation menu and a search bar. The main content area is titled 'POLITIQUE ET ECONOMIE' and 'Formulaires'. Under 'Formulaires', there is a section for 'AIDA/ISA' with the following text:

AIDA/ISA

Les modèles BP (Suivi pour Plan) sont à utiliser pour une demande d'aide octroyée dans le cadre des suivis de plan d'investissements ou de développement, pour dossiers AIDA et ISA.

- Instruction de rédaction des rapports de suivi (Version 1.2, du 18/03/2014)
 - Modèle BP
 - Modèle BP "No-paper"
 - Indicateurs AIDA
 - Budget AIDA
 - Calcul de viabilité
- Formulaire de demande d'aide à l'encadrement

ISA

Comment introduire une demande d'aide ?

Connectez-vous au Guichet électronique du Portail de l'agriculture wallonne. Vous y trouverez les différents formulaires mentionnés ci-dessous.

Modèle B

Les modèles B sont à utiliser pour introduire une demande d'aide portant sur une seconde phase d'installation. La seconde phase d'installation doit avoir été réalisée avant le

AUTRES FORMULAIRES

Transfert d'engagement



Formulaire de demande de transfert d'engagement [FR / DE](#) , la notice d'utilisation se trouve dans [Outils](#)

4.3 Remplir le formulaire

Le formulaire de transfert et engagement, vis-à-vis de l'OP, à respecter les conditions d'investissements peut être complété manuellement (imprimer) ou de manière informatique (fichier word). La méthode informatique est préférable pour une meilleure lisibilité du document.

Les champs à remplir sont les suivants :

Date de reprise de l'engagement : indiquer la date à laquelle le changement de partenaire a eu lieu ;

Structure cédante : Titre ;

Dénomination : indiquer la dénomination de la structure cédante ;

Personnes physiques concernées : indiquer le nom des personnes physiques présentes dans la structure cédante ;

N° de partenaire (SiGeC) : indiquer le numéro de partenaire de la structure cédante ;

Adresse : indiquer la rue, le numéro, le code postal et la commune de la structure cédante ;

N° d'UP(s) : indiquer le(s) numéro(s) d'unité(s) de production de la structure cédante ;

Repreneur : Titre ;

Dénomination : indiquer la dénomination du repreneur ;

Personnes physiques concernées : indiquer le nom des personnes physiques présentes dans le repreneur ;

N° de partenaire (SiGeC) : indiquer le numéro de partenaire du repreneur ;

Adresse : indiquer la rue, le numéro, le code postal et la commune du repreneur ;

N° d'UP(s) : indiquer le(s) numéro(s) d'unité(s) de production du repreneur ;

Motif du changement : expliquer pourquoi il y a changement de partenaire.

Le tableau repris ci-dessous doit être complété. S'il ne contient pas assez de ligne, il vous est demandé d'en ajouter.

Numéro des dossiers de l'investissement	Investissements	Dates de réalisation des investissements (date de 1 ^{ère} facture)	Montant de l'aide perçue	Date du dernier paiement

N° des dossiers de l'investissement : indiquer le numéro de dossier pour lequel vous voulez un transfert d'engagement ;

Investissements : indiquer pour le dossier choisi, l'investissement concerné par le transfert d'engagement ;

Date de réalisation des investissements (date de 1^{ère} facture) : indiquer la date à laquelle l'investissement a été réalisé, en prenant la date de la 1^{ère} facture en cas de construction. Pour les dossiers AIDA et ISA, cette date permet au repreneur de connaître combien de temps encore il doit garder l'investissement. Champ facultatif si le repreneur ne l'exige pas ;

Montant de l'aide perçue : indiquer le montant de l'aide perçue pour l'investissement choisi. Cette information permet au repreneur de connaître le montant qu'il devra rembourser s'il ne respecte pas les engagements. Champ facultatif si le repreneur ne l'exige pas ;

Date du dernier paiement : indiquer la date à laquelle a eu lieu le dernier paiement de l'aide pour cet investissement. Pour les dossiers ADISA, cette date permet au repreneur de connaître combien de temps encore il doit garder l'investissement. Champ facultatif si le repreneur ne l'exige pas ;

Si pour un dossier il y a plusieurs investissements, vous devez indiquer autant de ligne qu'il n'y a d'investissements dans le dossier.

4.4 Déclaration

Dans la déclaration, derrière le « je soussigné,... », vous devez reprendre tous les noms des personnes physiques reprises dans le partenaire repreneur.

Cette déclaration doit être signée. Pour chaque signataire, faire précéder la signature des noms, prénom et de la mention « lu et approuvé ». En cas de groupements ou de co-titulaires, toutes les personnes physiques qui le constituent doivent signer. En cas de société, tous les gérants doivent signer.

4.5 Pièces jointes

Afin de traiter le plus rapidement possible votre dossier, n'oubliez pas de transmettre tous les documents nécessaires pour acter le changement de partenaire (publication au moniteur, convention de reprise, registre des parts, ...).

4.6 Envoyer le formulaire

Si vous avez un dossier ADISA, vous devez ajouter la demande et les pièces justificatives à votre dossier en l'annexant aux pièces jointes sous « 0122 transfert d'engagement ».

Si vous n'avez pas de dossier ADISA, vous devez envoyer votre demande à l'adresse suivante :

A l'attention de Mr Bartel
Direction des Structures agricoles
Département de l'Agriculture
Ilôt Saint-Luc
Chaussée de Louvain 14
5000 Namur